

AVIS DE DÉMOLITION

Conformément à l'article 3.2.1 du Règlement sur les demandes démolition numéro 580-2023

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Prenez avis que le comité constitué en vertu du *Règlement numéro 580-2023 relatif sur les demandes de démolition* est saisi d'une demande de démolition pour l'immeuble situé au 137, rue Dupont, propriété des immeubles EBL Inc.

Conformément à l'article 148.0.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi qu'au *Règlement numéro* 580-2023 relatif sur les demandes de démolition, toute personne voulant s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation, prévu à cet effet, doit faire connaître, dans les dix (10) jours qui suivant l'affichage du présent avis, par écrit, son opposition motivée à la directrice du Service juridique et greffière, Esther Godin , à savoir d'ici le **lundi 28 octobre 2024,** au 189, rue Dupont, à Pont-Rouge. Les oppositions écrites doivent être déposées à la réception de l'hôtel de ville.

Le comité de démolition analysera les oppositions reçues lors d'une séance publique le **mardi 29 octobre 2024 à 17h30,** à la salle 104 de la Place Saint-Louis, située au 189, rue Dupont, à Pont-Rouge (entrer par la porte principale située sur la façade avant du bâtiment principal). Un des conseillers sera à cette porte et vous amènera à la salle mentionnée ci-haut.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 16° JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DE L'AN 2024.

La greffière,

Esther Godin

Localisation du 137 rue Dupont



Photos du bâtiment principal

Date de la photo : 23 octobre 2012



Date des photos subséquentes : 11 octobre 2024



